

Avis adopté

Séance plénière du 24 septembre 2024

Impacts de l'intelligence artificielle : risques et opportunités pour l'environnement

Déclaration du groupe Artisanat et professions libérales

Dans une large diversité de domaines, les effets positifs de l'IA sur l'environnement sont déjà effectifs ou en plein essor. C'est le cas de la mobilité, avec les applications de guidage et de gestion des flux qui permettent d'optimiser nos trajets. C'est le cas aussi du bâtiment qui s'appuie de plus en plus sur l'IA pour améliorer la performance énergétique des constructions et des rénovations.

Dans bien d'autres secteurs encore, cette technologie offre la promesse de réduire l'usage des ressources naturelles et la consommation d'énergie : gestion de l'eau, de l'éclairage public, des déchets etc.

Cet enthousiasme doit pourtant être nuancé. Non seulement parce que la conception et le fonctionnement de l'IA, notamment à travers les Data center, sont fortement consommateurs d'eau, d'électricité et de métaux rares. Mais aussi parce que les services d'IA – qui vont irriguer demain tous les champs de l'économie et de notre vie quotidienne – n'auront pas tous un objectif écologique.

Dès lors, se pose la question de réussir à faire converger transition numérique et transition écologique. Il ne s'agit pas de se priver des multiples opportunités offertes par l'IA, mais bien d'encourager les initiatives françaises en ce domaine. Dans le même temps, il est impératif de promouvoir des modèles d'IA plus sobres sur le plan environnemental et d'inciter les consommateurs à une usage raisonné de cette technologie ; c'est le sens des préconisations de cet avis.

Selon notre groupe, il est essentiel de trouver un équilibre autour de ces enjeux et il y a là une occasion pour la France de se distinguer en développant une forme d'IA responsable. Parmi les leviers identifiés par l'Avis, nous retenons notamment une bonification du soutien public en matière de R et D en faveur d'IA frugales ou à finalité environnementale, ou encore la création d'un référentiel d'évaluation de l'empreinte environnementale des IA.

Enfin, nous soutenons la préconisation appelant à conduire des actions de sensibilisation auprès de tous les consommateurs (entreprises, administrations, particuliers) contre une surutilisation de l'IA.

Le groupe Artisanat et Professions libérales a voté en faveur de cet avis.